

BIBLIOGRAPHIE

DE LA QUESTION LITURGIQUE.

Scribitur ad narrandum, non a d
probandum.

La Revue du Lyonnais s'est sagement abstenue de prendre parti dans la querelle liturgique, querelle pourtant qui a si fort agité les esprits pendant l'année 1864, sans être encore bien résolue, et a plus d'une fois amené sur le champ de la discussion des points importants de l'histoire locale; les motifs de son quasi-silence ne sont pas à expliquer ici : mais aujourd'hui que pour diverses causes, la production des écrits agressifs ou défensifs semble arrêtée, nous allons en dresser le catalogue et cela pour les collectionneurs d'abord, ils sont nombreux, qui ont recueilli les pièces de la lutte et auxquels quelques-unes pourraient avoir échappé, et aussi pour les futurs chroniqueurs qui seront bien aises d'avoir une indication des matériaux à consulter pour en retracer les péripéties. Nous n'affirmons pas nous-même être au grand complet, malgré notre soin à tout recueillir; il sera facile en cas d'omission involontaire comme dans le cas d'une reprise d'hostilités postérieure à cet article, de la compléter par des additions.

Je dois aussi présenter aux lecteurs mes humbles excuses, pour la triste nécessité où je suis de me citer dans cette nomenclature. Mais, si médiocre qu'ait été mon intervention dans la polémique, je ne puis ni la dissimuler, ni l'omettre : le plus grand défaut d'un catalogue est de ne pas être complet, une omission volontaire serait impardonnable.